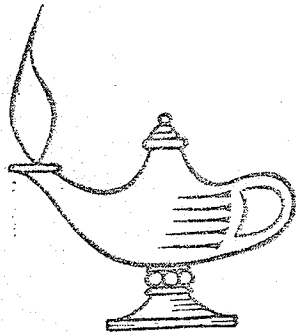


« Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même tout entiers... »
1 Thess. 5 : 23.

Une fois nous croyons par la puissance de l'Esprit dans le Seigneur Jésus-Christ, et par ce fiat son Esprit travaille avec notre esprit. Ce travail de nous préserver dans la foi et de travailler en nous pour vouloir et pour travailler à son bon plaisir est appelé la sanctification. Le terme « sanctifier » signifie fondamentalement « mettre à part ». Le terme « saint » vient du mot sanctification. Etre mis à part signifie être préservé de même que Christ est dans ce monde mauvais ; être dans le monde, mais pas comme le monde est.

SANCTIFICATION



Il n'y a pas de problème de ce que nous devrions faire de « bonnes œuvres ». Nous ne sommes pas sauvés par de bonnes œuvres. Eph. 2 : 8-9. Nous sommes sauvés par le fait que nous marchons comme Christ marcha, en faisant comme Lui faisait. « Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. » Eph 2 : 10. Dans l'amour du Christ nous cherchons à suivre Son exemple, lequel est la voie Chrétienne.

Notre nature pécheresse ne veut pas faire sa volonté. Elle combat toujours pour nous laisser écouter la voix du diable et ce monde mauvais. Lisez Romains chapitre sept afin d'observer ce combat en nous, ou simplement regarder dans votre propre vie. Nous avons besoin de lire et d'étudier la Parole de Dieu par la puissance de l'Évangile pour suivre Christ. Et nous avons besoin de lire et d'étudier la Parole pour connaître ce qui plaît à Dieu et ainsi comment nous devrions marcher en faisant de bonnes œuvres.

Considérons un exemple dans ce pamphlet. La polygamie est-il un péché ou juste une autre forme de mariage ?

LE MARIAGE EST DEFINI PAR LES SAINTES ECRITURES

Dans n'importe quelle considération de ce que la polygamie est un péché ou non pas la Parole de Dieu doit être consulté. Il est des Ecritures qui parlent de l'institution du mariage lorsque Dieu donna Eve à Adam. Ce sont les Ecritures qui définissent ce que le mariage doit être. Et ce sont les Ecritures qui statuent ce que le péché est en égard au mariage. C'est le Seigneur de l'univers qui nous parle de ce qui est bon et mauvais (vrai et faux) à travers sa Parole de lumière. Ecoutons à Lui parce qu'il connaît ce qui est bon pour nous et dans l'amour il nous dit dans sa Parole ce qu'est sa volonté pour nos vies.

Le mariage n'est pas juste une coutume humaine apparue par les hommes. C'est une institution consacrée par Dieu. C'est Dieu qui, dans Eden, établit le mariage comme la relation entre l'homme et la femme quand il donna Eve à Adam. Le sixième jour de la création, Dieu créa Eve de la côte d'Adam. Il la créa ou la fit pour l'homme afin d'être son aide (l'aide d'Adam). Dieu dit en établissant le mariage, « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. » Genèse 2 : 24. Avec cette affirmation Dieu déclare qu'un homme et une femme unis ensemble constituent le mariage. C'est pourquoi un homme doit « s'attacher à sa femme, celle-ci devient l'union la plus personnelle et intime des deux personnes. Ceci est sous-ligné par Dieu quand il dit qu'ils deviendront une seule chair. » C'est un allongement (ajout) des Ecritures en disant qu'une autre femme peut convenir dans cette relation

d'un homme et une femme. Nous verrons que ceci est aussi renforcé dans d'autres passages des Ecritures.

Notre Seigneur cite le passage de la Genèse qu'il parla dans Eden. « ... C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. » Matthieu 19 : 5-6. Notre Seigneur définit la relation comme étant deux devenant un. Apporter un troisième dans la relation personnelle, intime détruit la relation de un et une unis pour devenir un (seul). Cela peut être détruit par les moyens d'une maîtresse, d'une concubine ou autres « femmes ».

S'il y a encore de doute dans l'esprit de l'un que le mariage est un plus un égal un, alors consulte les Ecritures en profondeur. Dans 1 Corinthiens chapitre sept l'apôtre Paul parle des problèmes maritiaux (de mariage) et par conséquent il définit ce que doit être un mariage. « Toutefois, à cause des occasions d'inconduite, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et de même la femme à son mari. La femme n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est le mari ; et pareillement, le mari n'a pas autorité sur son propre corps, mais c'est la femme. » 1 Cor. 7 : 2-4. Ici Paul affirme « son propre » (de l'homme) et de « son propre » (pour la femme ou de l'époux avec d'autres. Et le fait que chacun domine sur le corps de l'autre est une conclusion qu'il ne peut être autre partage. C'est tordre les Ecritures en pensant que deux ou beaucoup de femmes peuvent diriger le même corps de l'homme. Comment les femmes d'un homme peuvent avoir chacune son propre mari ? Les Ecritures sont claires. La confusion est dans l'homme qui veut ce qu'il veut pour ses propres raisons égoïstes.

Paul écrivit aux Thessaloniens sur ce même sujet de mariage. « Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification, c'est que vous vous absteniez de l'inconduite ; c'est que chacun de vous sache tenir son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans se livrer à une convoitise passionnée comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu ». 1 Thess. 4 : 3-5. Une femme pour lui-même dans la sainteté et l'honneur » affirme clairement comment le mari devrait être. Ceux-ci et autres passages dans le Nouveau Testament sont adressés à nous vivant en ces derniers jours jusqu'à ce que le Seigneur vienne encore. Si nous continuons dans sa Parole, alors nous sommes ses disciples et nous connaissons la vérité et la vérité nous rendra libres. Si d'autre part nous choisissons de tordre les Ecritures, ce sera à notre propre destruction. Jean 8 : 31-32 ; 2 Pierre 3 : 16.

Le dire en claire pleinement comme font les Ecritures : la polygamie est un péché. La volonté de Dieu est qu'un homme ait une femme comme épouse.

NOUS REJETONS LA POLYGAMIE DE L'ANCIEN TESTAMENT UTILISEE POUR TOLERER LA POLYGAMIE AUJOURD'HUI.

Il a été dit par certains aujourd'hui que du fait que David ou Salomon avait pratiqué la polygamie, cela doit être permis aujourd'hui dans l'église. Premièrement, souvenons-vous comme nous avons vu que Dieu a clairement défini le mariage pour nous dans les passages précédents et autres. N'importe quels cas de polygamie dans l'ancien Testament sont contenus dans les parties de la « narration historique » des Saintes Ecritures. Il y a plusieurs événements et actions écrits dans les sections de l'histoire des Saintes Ecritures que nous ne devrions pas négliger, bien que Dieu les a écrits. Il ne nous dit pas d'aller et faire de même. Les sections de la narration

historique ne sont pas à être utilisé universellement comme exemples pour nous de comment faire ce qui est droit. Souvent, ce sont des exemples qui nous éclairent comment le mal est fait. Simplement, puisque Dieu n'interrompt pas la narration et dit « ceci est mauvais » nous ne devrions pas hésiter pour utiliser les passages clairs des Ecritures Saintes qui nous parlent de comment vivre et ensuite interpréter les sections (parties) historiques.

Par exemple, pouvons-nous mentir et tuer car Yaël fit une tente à travers le temple de l'insuspect Sisera, du fait qu'il dort sur terre de sa tente ? Juges 4 : 17-22. Pas du tout ! Le cinquième commandement nous dit « ne tuez point » Les passages des Ecritures nous disent aussi de ne pas mentir et ne pas tromper. « Ne mentez pas les uns aux autres... » Colossiens 3 : 9.

Ou prêterons-nous un serment dans une chose incertaine comme fit Jephté et effectua ça en exécutant sa propre fille, Juges 11 : 30-40. Pas du tout ! Jésus nous dit de laisser notre « oui » d'être « oui », et notre « non » d'être « non ».

Ou penser à propos d'Abraham mentant au sujet de sa femme Saraï. Il mentit au Roi d'Egypte et au Roi de Gérard en disant que Saraï fut sa sœur. Genèse 12, 40. Est-ce que ceci signifie que nous pouvons mentir ? Dieu n'interrompt pas toujours la narration et dit que c'est faux. Mais Il dit ça clairement à nous dans les Ecritures.

Dans Genèse 38 Juda reconnaît que Tamar est plus juste que lui non pas parce qu'il commit l'adultère avec elle mais parce que, comme il dit, « Elle est plus juste que moi, puisque je ne l'ai pas donné à mon fils Chéla. » Gen. 38 : 26.

Qui de nous ne dirait pas à travers cela que Juda pécha en s'approchant tout en pendant qu'elle était une prostituée ?

En considérant toutes ces situations analogues, nous ne pouvons pas dire parce que David ou Salomon avaient commis la polygamie et que cela doit être autorisé ou permis aujourd'hui. C'est un péché, et clairement il est écrit comme cela à travers les passages des Ecritures lesquels définissent le mariage.

Si nous voudrions apprendre des sections de la narration historique sur la polygamie, apprendre ce que les troubles furent apportés au peuple à cause de la polygamie. Apprenez comment le premier polygame mentionné fut le mauvais Lémek qui s'enorgueillit à ses femmes de combien il fut mauvais. Gen ; 5 : 23-28.

QU'EST-CE QUI DEVRAIT ETRE FAIT AUJOURD'HUI DANS LES CAS DE LA POLYGAMIE ?

Si un homme qui est polygame souhaite de joindre l'une de nos congrégations il doit approuver le mariage comme cela est stipulé (défini) dans les Ecritures. Etre membre de notre Eglise un individu doit approuver la vérité de la Parole de Dieu et chercher à avoir sa vie conforme à la Parole et à la volonté de Dieu.

Ce ne serait pas simple de s'écarter soi-même du réseau diabolique de la polygamie. Mais ceci doit être l'objectif. Dans plusieurs cas nous devons admettre que la première femme est la seule qui soit légitime pour porter le titre d'« épouse ». Comment exactement il, le polygame, peut faire, ceci pourrait exploser entre lui et le pasteur de la congrégation laquelle il souhaitait appartenir.

Mais l'intimité du mariage qui existe doit cesser avec toutes mais elle (l'intimité) reste normale pour une seule épouse. Peut-être il cherchera à trouver un bon mari chrétien pour son autre femme (épouse). On peut être pour un temps, il établira une maison séparée pour l'autre épouse et les enfants. Mais dans n'importe quel cas avant d'être admis dans la communauté il doit approuver le mariage dans son foyer comme étant une institution de Dieu. Et ses actions à celles regardées premièrement comme épouses et ses enfants par ces femmes doivent être faites dans l'amour. Ceci fait appel au niveau de la sanctification.

La Parole de Dieu est vitale s'il doit faire la volonté de Dieu. Il devrait être encouragé à venir et écouter la Parole. Le Pasteur devrait le visiter régulièrement de l'assister avec des passages pertinents.

Si au sein de la congrégation un homme prend à lui-même d'autres femmes, il doit s'en occuper selon que notre Seigneur le dit en Matthieu 18. Ceci doit être effectué en obéissant à la Parole de Dieu pour approuver l'intégrité de l'église et le manque d'amour pour le pécheur.

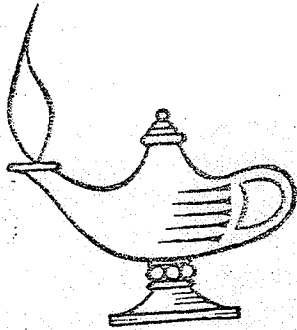
Conclusion

Les Saintes Ecritures sont claires ; Le mariage est simplement défini comme un homme et une femme. Ils doivent partager la relation la plus intime qui ne peut pas être légitimement partagé avec quelqu'un d'autre. Les Ecritures ne disent jamais de faire comme David ou Salomon furent en prenant d'autres femmes comme épouses. Plutôt les Ecritures disent d'avoir ton « propre mari » et ta « propre épouse ». Pour faire partie de la congrégation chrétienne ou de rester dans la communauté avec la

congrégation signifie approuver la vérité de la Parole et chercher d'avoir une vie conforme à la Parole.

Que Dieu nous préserve des attaques venimeuses intérieures. Qu'il nous sanctifie dans sa vérité.

Dans l'art chrétien la lampe signifie la sagesse qui émane de la Parole de Dieu : « Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier » (Psaumes 119 : 105).



EGLISE LUTHERIENNE DE CONFESSION AU CONGO
« Bureau Coordination de traduction »
e - mail : elcotra@yahoo.fr

